



# Échos d'Émilie

Volume XXXIII - No. 1 Hiver - Printemps 2010

Dans ce numéro :	Page
Un mot de l'équipe Émilie et la Providence	1
Un jubilé pour la Cause de Mère Gamelin	2
Gratitudes à Émilie Aidons Haïti	4

## Rédaction:

- **S. Kathryn Rutan, s.p.**  
Supérieure Générale
- **Reine Charbonneau,**  
Coordonnatrice  
Centre Émilie-Gamelin
- **S. Thérèse Frigon, s.p.,**  
Vice-Postulatrice et Responsable  
Bureau de la Cause
- **S. Yvette Demers, s.p.,**  
Secrétaire  
Bureau de la Cause

## Traduction, design éditorial et diffusion:

- **Lorena Otero**  
Sec. Trilingue et Guide de Musée  
Centre Émilie-Gamelin

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS  
N° 40046221

Veuillez retourner toute  
correspondance ne pouvant être  
livrée au Canada au :

### CENTRE ÉMILIE-GAMELIN

12055, Rue Grenet  
Montréal (QC) H4J 2J5 CANADA

DÉPÔT LÉGAL — 2006  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA  
ISSN 1203-987X

## Un mot de l'équipe

### 2010 ... Un anniversaire à célébrer!

Chers lecteurs et lectrices,

L'année 2010 est déjà bien installée et malgré cela il est encore temps de vous souhaiter une bonne, heureuse et sainte année 2010!

Nous sommes particulièrement heureuses de vous présenter aujourd'hui le nouveau format du bulletin Échos d'Émilie, en espérant que votre lecture soit des plus agréables.

Cette année marque un anniversaire qui nous tient à cœur. En effet, il y a 50 ans commençaient les procédures en vue de la Béatification et de la Canonisation d'Émilie Gamelin. Le cinquantième anniversaire du Bureau de la Cause Émilie Gamelin sera souligné d'une façon spéciale au cours de l'année par quelques célébrations dont les détails seront connus dans les prochaines semaines, informations que nous partagerons avec vous dans notre prochain numéro.

Ce grand événement marque, par le fait même, les 50 années d'engagement indéfectible d'une femme passionnée, consciencieuse et persévérante, nulle autre que Sœur Thérèse Frigon, s.p., Vice-Postulatrice et responsable du Bureau de la Cause. Il est également essentiel de noter les 38 ans de services inestimables de Sœur Yvette Demers, s.p., assistante et secrétaire au même bureau.

Dans le présent numéro, elles nous présentent la rétrospective complète de la

Cause de Béatification et de la Canonisation d'Émilie Gamelin. C'est avec émotion que nous allons nous reporter en 1960 et revivre, en leur compagnie, ce chemin d'espérance.

Bonne lecture!

*Reine Charbonneau*  
Coordonnatrice  
Centre Émilie-Gamelin

## Émilie Gamelin et la Providence

Émilie Tavernier-Gamelin, dans un moment de grande douleur intérieure et de pertes, a trouvé la force et l'inspiration en Marie, Notre Dame des Douleurs. En s'identifiant avec Marie au pied de la Croix, Émilie a expérimenté une profonde grâce charismatique qui a ouvert son cœur aux souffrances des pauvres. Son amour plein de compassion et son énergie créatrice envers ceux qui souffrent, sont appelés *Providence* par les gens de son époque.

Notre célébration du 50<sup>e</sup> Anniversaire du Bureau de la Cause de Canonisation d'Émilie Tavernier-Gamelin est une occasion pour glorifier et remercier Dieu pour la sainteté de la vie d'Émilie. Nous remercions Dieu pour la vie d'Émilie et nous lui demandons d'intercéder pour nous afin que, nous aussi, puissions être la compassion et l'amour de la *Providence* dans notre monde d'aujourd'hui.

*Sœur Kathryn Rutan, s.p.*  
Supérieure Générale





# UN JUBILÉ POUR LA CAUSE DE MÈRE GAMELIN

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

1960 – 2010

« Vous déclarerez sainte cette cinquantième année... ce sera pour vous un jubilé... » Lv. 25, 10  
« Ce sera une année de grâce de la part du Seigneur » Is.61, 2

Désirée depuis des décennies, la Cause de notre fondatrice, Mère Émilie Tavernier-Gamelin était officiellement lancée le 20 juin 1960, alors que Sœur Thérèse Frigon (Sœur Paul-du-Sauveur) devenait responsable du travail de recherches historiques qui devait conduire à l'ouverture de la Cause de Béatification et de Canonisation de Mère Gamelin.

De 1960 à 1977, un dossier biographique sur notre fondatrice a été formé à partir des recherches effectuées dans trente-deux (32) dépôts d'archives, afin de colliger les documents et de les étudier sous la direction du Père Paul-Marie Pilon, o.p., canoniste et historien. Des démarches furent alors entreprises pour demander un postulateur à Rome, et le 7 juillet 1977, le Père Angelo Mitri, o.m.i., devenait le premier postulateur de la Cause à Rome.

Nous avons bénéficié de la riche expérience et de l'intérêt constant du Père Mitri, qui a présenté notre Cause à la Congrégation pour les Causes des Saints et qui a obtenu, en décembre 1980, un décret autorisant l'Introduction de la Cause de Béatification et de Canonisation au diocèse de Montréal. Ce décret fut marqué par une importante cérémonie qui eut lieu le 31 mai 1981, en l'église Notre-Dame de Montréal, église paroissiale d'Émilie Tavernier-Gamelin. Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, présidait la cérémonie, avec 150 concélébrants et signait le décret d'Introduction de la Cause de la Servante de Dieu.



Montréal, 31 mai 1981 – Célébration à l'église Notre-Dame pour marquer le décret autorisant l'Introduction de la Cause de Béatification et de Canonisation au Diocèse de Montréal.

Notre archevêque établit par la suite une Commission historique pour l'étude de toute la documentation colligée, étude qui devait mener à la tenue du procès diocésain sur la pratique des vertus et la renommée de sainteté de la Servante de Dieu, procès qui s'est tenu à la Maison mère du 1<sup>er</sup> au 23 mars 1983, avec l'audition de 22 témoins.

Il s'agissait par la suite de rédiger la *Positio*, volume demandé par Rome pour établir la preuve de la pratique des vertus héroïques par la Servante de Dieu et sa renommée de Sainteté. Sœur Thérèse Frigon, s'est vue confier ce travail, par le relateur de la Cause, Père Yvon Beaudoin, o.m.i., qui a supervisé la rédaction du volume de 560 pages, entré à la Congrégation pour la Cause des Saints, à Rome, le 19 septembre 1989. La *Positio* a reçu l'approbation de six historiens, le 29 mai 1990, et celle de neuf théologiens, le 27 avril 1993. Les cardinaux ont accepté ces deux verdicts : historiens et théologiens, le 19 octobre 1993.



Montréal, 1989 – Sœur Thérèse Frigon, s.p., tenant dans ses mains la *Positio*, volume demandé par Rome pour établir la preuve de la pratique des vertus héroïques de la Servante de Dieu, Émilie Tavernier-Gamelin.

Une grande joie attendait la responsable de la Cause, en décembre 1993. En effet, elle recevait un message du relateur, Père Yvon Beaudoin, o.m.i., qui l'avisait qu'elle était invitée par la Congrégation pour les Causes des Saints, en raison de la valeur de présentation du volume de la *Positio*, à assister à la proclamation du décret de Vénéralité de Mère Gamelin, le 23 décembre 1993, en la Salle du Consistoire. Le Conseil général se réjouit de cette invitation et permit à Sœur Thérèse Frigon ce voyage à Rome, et nomma Sœur Yvette Demers, s.p., secrétaire à la Cause depuis le 5 avril 1972, comme compagne de voyage.

L'heure était venue de procéder à l'étude des divers dossiers de faveurs obtenues, venues à notre connaissance, depuis le décès de Mère Gamelin, en 1851, afin de présenter des cas possibles de guérisons spéciales obtenues après prière par l'intercession de notre fondatrice. C'est alors qu'un cas vraiment exceptionnel a été retenu et du 6 au 17 octobre 1997 s'est tenu le procès



**Rome, 23 déc. 1993** – Promulgation du décret de Vénéralité de Mère Gamelin. *Au premier plan, de gauche à droite : Sœur Yvette Demers, s.p., secrétaire au Bureau de la Cause; Sœur Thérèse Frigon, s.p., responsable du Bureau de la Cause et actuelle Vice-Postulatrice et S.S. le Pape Jean-Paul II.*

diocésain sur un présumé miracle dû à l'intercession de Mère Gamelin. À ce moment, Sœur Thérèse Frigon a reçu sa nomination de Vice-Postulatrice, mandat émis par la Congrégation pour les Causes des Saints. Le dossier médical et les Actes du Procès furent apportés à Rome, par le Postulateur de la Cause, le Père James M. FitzPatrick, o.m.i.

Des médecins romains étudièrent la documentation et le 16 décembre 1999, la *consulta medica* votait à l'unanimité que la guérison exceptionnelle présentée était véridique. Le 23 mai 2000, les théologiens reconnaissent, à leur tour, l'intercession de Mère Gamelin dans ce cas. Le 21 novembre de la même année, les cardinaux donnaient leur vote affirmatif et finalement, le 18 décembre 2000, le Pape signait le décret du MIRACLE : la guérison de Yannick Fréchette, d'une leucémie lymphoblastique aiguë.



**Rome, le 8 octobre 2001** - Yannick Fréchette, le miraculé, lors d'une audience Papale. *En arrière-plan, de gauche à droite: Sœur Gloria Keylor, s.p., supérieure générale en 2001, Père James M. FitzPatrick, Postulateur de la Cause, et Monsieur le Cardinal Jean-Claude Turcotte, Archevêque de Montréal.*

Les préparatifs de la cérémonie de la Béatification, fixée au 7 octobre 2001, à Rome, occupèrent les journées au bureau de la Cause, et c'est le cœur rempli de gratitude et d'émotion que Sœur Thérèse Frigon et Sœur Yvette Demers ont assisté à la Proclamation du Décret par le Pape Jean-Paul II, qui élevait notre fondatrice Émilie Tavernier-Gamelin au rang de BIENHEUREUSE, et lorsque le voile s'est levé pour faire apparaître Mère Gamelin dans la Gloire du Bernin\*, ce fut un moment de joie intense, la récompense d'années de labeur, mais aussi la « plus grande grâce de leur vie après celle du baptême et celle de la vocation à la vie religieuse ».



**Rome, le 7 octobre 2001** - Mère Gamelin élevée au rang de Bienheureuse. *(6<sup>ème</sup> toile de gauche à droite sur la façade de la Basilique St-Pierre).*

Depuis ce jour, toujours au poste, il s'agit, selon les procédures pour la Canonisation, de pouvoir présenter un autre dossier de guérison exceptionnelle. Nous continuons d'implorer le Dieu-Providence, afin d'obtenir que la dernière étape de la Cause soit franchie bientôt, et ce, pour la « gloire de Dieu et le salut des âmes ».

Un merci spécial s'adresse à la Communauté des Pères Oblats de Marie Immaculée, qui nous a magnifiquement secondées au cours de ces années. Depuis le 8 novembre 2008, nous avons la joie de pouvoir compter sur l'expérience et le grand dévouement d'un nouveau postulateur à Rome, le Père Roger Laberge, r.s.v. La Providence toujours veille!

Nous remercions les membres du Conseil général pour leur appui constant, ainsi que toutes les Sœurs de la Providence, tous les amis et amies de Mère Gamelin, tous nos lecteurs et lectrices, de leur support spirituel pour hâter le jour tant désiré de la Canonisation.

Sincères félicitations à l'âme directrice du Bureau de la Cause, Sœur Thérèse Frigon, s.p., qui avec compétence, dynamisme, enthousiasme et persévérance, durant cinquante ans, a mis tout son cœur à préparer les diverses étapes qui ont conduit notre fondatrice, Mère Émilie Gamelin, à la Béatification.

### **PROVIDENCE DE DIEU, NOUS VOUS REMERCIONS DE TOUT!**

*Sœur Yvette Demers, s.p.*  
Secrétaire  
Bureau de la Cause Émilie-Gamelin

*\*Gloire du Bernin : fait référence au chef d'œuvre de l'artiste baroque, architecte et sculpteur italien, Lorenzo Bernini (dit Le Bernin), érigé dans le chœur de l'Autel de la Basilique St-Pierre, à Rome. Le point central de cette magistrale sculpture dédiée à l'Esprit Saint, est un envol d'anges adorateurs autour d'une colombe blanche, laquelle repose sur un vitrail qui suggère des rayons de soleil.*

Trouvez Échos d'Émilie sur le Web à :  
[www.providenceintl.org](http://www.providenceintl.org)

# Gratitudes à Émilie

## Merci Mère Gamelin pour votre assistance en diverses circonstances

Mère Gamelin a répondu à ma prière quand je lui ai demandé que ma santé me permette de faire un voyage de deux semaines, au cours de l'été. E.G., P.A., Edmonton, AB

Merci à la bienheureuse Émilie Gamelin qui m'aide tellement depuis que je porte sa médaille; ma confiance est inébranlable. P.B. C., Victoriaville, QC

Je remercie du fond du cœur notre bien-aimée Mère Gamelin qui m'a écoutée et qui m'a soulagée de mon inquiétude et de ma souffrance. V.R., Montréal, QC

Je suis reconnaissante à Mère Gamelin pour la protection qu'elle m'accorde ainsi qu'à toute ma famille. G.L., Louiseville, QC

Mes remerciements à Émilie, pour avoir écouté nos prières et qu'ainsi aujourd'hui notre projet de travail se concrétise. Mme S. Argentine

Je veux exprimer ma gratitude à Mère Gamelin pour tout le support et les faveurs qu'elle m'obtient. Y. M., Montréal, QC

Merci à Mère Gamelin pour sa protection durant une période difficile de ma vie. M.P., Repentigny, QC

Tout au long des années, notre bonne Mère Gamelin est toujours présente pour nous aider à solutionner de nombreux problèmes. A. A., Montréal, QC

Mère Gamelin fait partie de ma vie et par elle, j'obtiens beaucoup de faveurs. J.M., Longueuil, QC

Voici une offrande que j'ai promis de faire à la Cause en retour de tout ce que je reçois de bienfaits en priant Mère Gamelin. M.-R. R. Shawinigan, QC

Voici les honoraires d'une messe pour remercier Mère Gamelin pour son soutien dans le quotidien de ma vie. F.F., Sherbrooke, QC

*Sœur Thérèse Frigon, s.p.*  
Vice-Postulatrice et Responsable  
Bureau de la Cause Émilie-Gamelin

## AIDONS HAÏTI

Heureusement, les Sœurs de la Providence missionnaires en Haïti survivent au séisme. Les maisons ont subi des dommages mais sont restées debout. En même temps qu'elles trouvent des moyens de vivre avec les effets du séisme, les sœurs prodiguent des soins dans une clinique de fortune établie sur le territoire de l'église paroissiale qui a été démolie.

Les Sœurs de la Providence, ainsi que les autres congrégations religieuses, vont assister le peuple haïtien à survivre au séisme et commencer à refaire leur vie, à reconstruire leurs maisons et leurs églises, leurs écoles, leurs cliniques et leurs hôpitaux.

En vue de cet engagement à long terme, la **Campagne « Famille Providence en solidarité avec Haïti » (1 \$ et plus)** a été lancée en collaboration avec le *Fonds d'urgence de la Fondation Internationale Roncalli – Haïti*, fonds destiné à supporter les congrégations religieuses et leurs œuvres en Haïti.

Pour faire une contribution, allez sur le site web : [www.roncalli.ca](http://www.roncalli.ca), choisissez dans quelle langue vous voulez communiquer et cliquez sur le lien à droite : **CanaDon.org** ou si vous préférez, acheminez votre contribution via une Sœur de la Providence dans votre région.

Pour tout commentaire, changement d'adresse ou commande dans notre boutique Providence, veuillez nous contacter au :

**Centre Émilie-Gamelin**  
12055, rue Grenet  
Montréal, Qc H4J 2J5

Lorena Otero  
Tél.: (514) 334-9090 (Poste 217)  
Télé.: (514) 334-1620  
[lotero@providenceintl.org](mailto:lotero@providenceintl.org)

**PRIÈRE D'ADRESSER  
TOUTE FAVEUR OBTENUE AU:**

**Bureau de la Cause**  
12055, rue Grenet  
Montréal, Qc H4J 2J5

S. Thérèse Frigon, s.p.  
Tél.: (514) 334-9090  
(Poste 209)

Télé.: (514) 334-1620  
[tfrigon@providenceintl.org](mailto:tfrigon@providenceintl.org)

*À la bienheureuse Émilie, nous confions  
toutes les intentions  
que vous portez dans votre cœur,  
tant au point de vue spirituel que temporel.  
elle saura sûrement  
prêter une oreille attentive  
à tous vos besoins.*

MUSÉE  
DES SCEURS  
DE LA PROVIDENCE

MUSEUM OF THE SISTERS OF PROVIDENCE  
MUSEO DE LAS HERMANAS DE LA PROVIDENCIA



### Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi - 8h30 à 16h30  
Visites libres ou guidées  
Réservation nécessaire pour une visite guidée  
ou en dehors des heures d'ouverture  
(soirée/fin de semaine)

12055, rue Grenet, Montréal H4J 2J5  
Info: (514) 334-9090 (poste 217)  
[lotero@providenceintl.org](mailto:lotero@providenceintl.org)

Aucun frais d'entrée (gratuit)

Recevez notre  
bulletin par courriel  
en envoyant votre  
demande à:

[lotero@providenceintl.org](mailto:lotero@providenceintl.org)